

Additif arrêté du 13 décembre 2018 relatif à la carte des enseignements de spécialité à la rentrée 2019

Lycée F Mayer à Creutzwald : ouverture de langues, littératures et cultures étrangères en allemand

Lycée J. Moulin à Forbach : ouverture de langues, littératures et cultures étrangères en allemand

Lycée L. Vincent à Metz : ouverture de langues, littératures et cultures étrangères en allemand

Lycée Poncelet à Saint Avoild : ouverture de langues, littératures et cultures étrangères en allemand

Lycée Louis Bertrand à Briey : ouverture de la spécialité Numérique et sciences informatiques

Lycée Mézières à Longwy : ouverture de la spécialité Numérique et sciences informatiques

Lycée L. Majorelle à Toul : ouverture de la spécialité Numérique et sciences informatiques

Lycée J de Pange à Sarreguemines : ouverture de la spécialité Numérique et sciences informatiques

Lycée Baumont à Saint Dié : ouverture de la spécialité Numérique et sciences informatiques